



**FRONT
DE GAUCHE**

Place au peuple !

Les Lilas le, 19 avril 2012

SNUCLIAS-FSU

173 rue de Charenton
75012 Paris

Chères et chers camarades,

Faisant suite à la lettre d'interpellation que vous nous avez adressée, vous trouverez ci-après les différentes réponses que nous comptons apporter aux légitimes revendications que vous formulez et que nous partageons pleinement.

Recevez chères et chers camarades, nos salutations fraternelles.

L'équipe de campagne de Jean-Luc Mélenchon

Le SNUCLIAS-FSU se prononce pour :

1/ La mise en œuvre de véritables droits sociaux pour tous, afin de rompre avec l'aggravation des phénomènes de précarité et de misère sociale et pour que la citoyenneté soit effective en tous domaines :

- un emploi décent pour tous et un nouveau statut du salariat, garanti par une véritable sécurité sociale professionnelle,

Réponse du Front de Gauche :

Nous agissons dans une logique de plein emploi, de réduction du temps de travail, d'abolition de la précarité et d'installation d'une «sécurité emploi-formation» (Sécurité sociale professionnelle). Nous lutterons en priorité contre le gâchis social et économique que représente le chômage. Loin de toute «flexicurité», nous sécuriserons les parcours de chacune et de chacun dans l'emploi et la formation avec une continuité de revenu tout au long de la vie. Une Sécurité sociale professionnelle sera instituée, prenant en charge les périodes de non-emploi, de formation et de retrait d'activité, notamment pour les femmes ou les hommes élevant leurs enfants. Ainsi nous empêcherons que la force de travail du pays soit détruite par le chômage de masse. Le CDI à plein temps sera réaffirmé comme norme du contrat de travail, le recours aux intérimaires, stagiaires et contrats à durée déterminée strictement encadré. Nous créerons un droit automatique au passage à temps plein pour les temps partiels. Les droits des salariés des entreprises sous-traitantes seront alignés vers le



WWW.PLACEAUPEUPLE2012.FR



**FRONT
DE GAUCHE**

Place au peuple !

haut sur ceux des
donneurs d'ordre.
En plus des nouveaux
droits donnés aux
salariés et aux comités
d'entreprise en cas de
licenciement et de

délocalisation, nous rétablirons l'autorisation administrative de licenciement. Nous interdirons les licenciements boursiers ainsi que la distribution de dividendes pour les entreprises qui licencient. En cas de délocalisation ou de dépôt de bilan, nous instaurerons un droit des salariés à la reprise de leur entreprise sous forme de coopérative.

Nous abrogerons la RGPP et renforcerons la fonction publique, notamment par les embauches nécessaires à la satisfaction des services rendus à la population. Parce que l'État doit être exemplaire, nous titulariserons les 800 000 précaires de la fonction publique.

Nous abrogerons toutes les lois antisociales qui ont cassé le Code du travail et engagerons sa refonte pour introduire de nouveaux droits et des garanties élevés pour les salariés, ainsi qu'une nouvelle convention de l'Unedic (visant la fin des radiations, l'arrêt des dispositifs de contrôle social des chômeurs mis en place à Pôle emploi, l'ouverture des droits à la protection chômage dès le premier mois de travail). La hiérarchie des normes et le principe de faveur seront notamment rétablis: aucun accord d'entreprise ne pourra être moins favorable aux travailleurs qu'un accord de branche ou que le droit commun.

- l'augmentation des salaires et des retraites correspondant à celui du coût de la vie,

Réponse du Front de Gauche :

Nous voulons rétablir le droit au travail, à l'emploi et au repos dans une nouvelle répartition des richesses. Pour cela, nous établirons les 35 heures effectives, le droit à la retraite à 60 ans à taux plein, le Smic à 1700 euros et un salaire maximum dans les entreprises publiques et privées.

Nous rétablirons le droit à la retraite à 60 ans à taux plein (75% du salaire de référence) pour toutes et tous avec la prise en compte de la pénibilité de professions particulières donnant droit à des départs anticipés. Aucun salarié ne touchera de retraite inférieure au Smic.

Afin d'enrayer la montée des inégalités de richesse dans notre pays, nous procéderons à une réévaluation globale des salaires et des traitements, des indemnités du chômage et des retraites, et les indexerons sur l'évolution du coût de la vie. Cette réévaluation se fera aux deux extrémités de l'échelle des salaires. Nous porterons immédiatement le Smic à 1700 euros brut par mois pour 35 heures, conformément aux revendications syndicales, et 1700 euros net pendant la législature. Un salaire maximum sera instauré. La Confédération européenne des syndicats propose d'ailleurs, dans toutes les entreprises, que l'écart entre le plus bas et le plus haut salaire ne puisse dépasser 1 à 20. Ainsi, les patrons ne pourront gagner plus sans d'abord augmenter les salariés du «bas de l'échelle». Par la fiscalité, nous établirons un revenu maximum fixé à 20 fois le revenu médian (soit aujourd'hui 360 000 euros par an).

-la revalorisation des minima sociaux avec l'alignement du RSA sur le seuil de pauvreté, de l'ensemble des prestations sociales et leur indexation sur le SMIC,

Réponse du Front de Gauche :

Nous voulons éradiquer la pauvreté!



WWW.PLACEAUPEUPLE2012.FR



**FRONT
DE GAUCHE**

Place au peuple !

Aucun revenu ne pourra être fixé sous le seuil de pauvreté (environ 800 euros par mois pour une personne seule, soit 50% du revenu médian: il concerne 13% de la

population) en tenant compte de la composition familiale. Les minima sociaux seront fixés en référence au Smic et indexés sur celui-ci. Nous ferons de la protection sociale un bien commun et un droit de base pour tous en renforçant le principe de solidarité entre les générations.

- le droit au logement assuré par un grand service public de l'habitat offrant des loyers et des charges supportables par les personnes à revenu modeste,

Réponse du Front de Gauche :

Nous ferons à nouveau du logement un droit et une priorité nationale. Pour cela, nous abrogerons la loi Boutin (Molle) et toutes les aides fiscales au logement spéculatif privé. Le logement locatif social sera reconnu comme le logement universel accessible à tous. Nous engagerons un plan d'urgence national pluriannuel de construction de 200 000 logements publics sociaux par an pendant cinq ans comprenant un volet spécifique de logements étudiants et pour les jeunes. Nous porterons donc le budget logement à 2% du PIB en crédits de paiement, et reviendrons à une aide à la pierre à hauteur de 40% du coût des opérations, avec des prêts publics bonifiés et de longue durée de remboursement.

Nous interdirons les expulsions locatives de toute personne et famille en difficulté économique et sociale. Nous garantirons à chacune et chacun le droit au maintien dans son logement, par la mise en œuvre d'une sécurité locative mutualisée.

Nous supprimerons le surloyer ainsi que les plafonds de ressources. Dans un premier temps nous bloquerons les loyers dans le public et encadrerons leur évolution dans le privé par le plafonnement des prix à la vente et à la location, en fonction de la tension dans les territoires. Dans un deuxième temps, pour garantir l'égalité d'accès de tous à un logement de qualité, la mixité sociale de l'habitat, et permettre la baisse des loyers pour le plus grand nombre, nous nous fixerons l'objectif que la proportion du loyer et des charges dans le budget des familles n'excède pas 20% de leurs revenus.

Nous appliquerons la loi de réquisition des logements vacants et engagerons un plan de mobilisation des logements vides: réduisant le délai de vacance d'un logement, nous renforcerons les critères de procédure de réquisition et l'abattement annuel de 10% au bout de la cinquième année et d'exonération pour les étrangers.

Nous créerons un service public national et décentralisé du logement, de l'habitat et de la ville. Ce service public se déclinera en quatre volets:

- un pôle public financier, appuyé sur la Caisse des dépôts et consignations, pour financer le logement social.
- un pôle public de la construction pour casser le monopole des majors du BTP et permettre l'abaissement des loyers et des charges.
- une agence nationale foncière et décentralisée au niveau des régions, dotée de fonds d'intervention importants, pour lutter contre la spéculation du sol par une maîtrise publique des sols via des baux emphytéotiques et pour inciter à la construction de logements sociaux dans toutes les communes.



WWW.PLACEAUPEUPLE2012.FR



**FRONT
DE GAUCHE**

Place au peuple !

•des outils publics ou à vocation publique dont la mission serait de mettre en œuvre localement le droit au logement avec une gestion démocratisée, consolidée

par une représentation renforcée et majoritaire des élus locaux, des représentants des salariés, des associations et des usagers bénéficiant de nouveaux droits de décision et de contrôle.

- le droit à la santé pour tous sur l'ensemble du territoire national garanti par une couverture maladie véritablement universelle,

Réponse du Front de Gauche :

Nous mettrons fin en priorité aux fermetures et démantèlements d'hôpitaux, de maternités, de centres de soins et d'IVG. Nous garantirons l'accès effectif et gratuit à la contraception et à l'IVG. Nous investirons massivement pour redonner à l'hôpital public les moyens nécessaires à une politique de santé de qualité.

Nous rétablirons le remboursement intégral à 100% des dépenses de santé couvertes par la Sécurité sociale en y incluant les lunettes et les soins dentaires; les mutuelles seront orientées principalement sur les questions de prévention. Nous supprimerons les forfaits et les franchises. Le financement de la protection sociale doit être construit à partir des cotisations sur les salaires, avec une modulation et une contribution sur les revenus financiers des entreprises, des banques et des assurances.

Nous voulons reconstruire et développer un service public de santé basé sur la proximité et la qualité des soins avec les personnels, les élus et les citoyens.

Nous assurerons la promotion des centres de santé et le respect de leur vocation initiale d'accès aux soins pour tous. Le maillage du territoire national devra être assuré pour répondre aux besoins de santé et non pas en fonction de logiques comptables. Pour ce faire, nous établirons une couverture nationale de santé égale sur tout le territoire. Tous les bassins de vie seront dotés d'équipements publics de santé (hôpitaux, services hospitaliers, maternités, urgences...) en rapport avec leur population.

- une fiscalité juste, progressive et redistributive.

Réponse du Front de Gauche :

Nous établirons une fiscalité qui redonne toute sa place à un impôt sur le revenu réellement progressif, avec 14 tranches dont le taux marginal supérieur, au-dessus de 360 000 €, sera fixé à 100%.

La réforme de la fiscalité permettra de contribuer à une réorientation radicale de la politique économique. Nous mettrons fin au démantèlement de la fiscalité du patrimoine engagé par le gouvernement actuel, nous supprimerons le bouclier fiscal et nous augmenterons le rendement de l'ISF. Nous taxerons les revenus du capital à hauteur de ceux du travail. Une loi anti-évasion fiscale permettra l'imposition des revenus des Français à l'étranger. Loin de toute fusion entre la CSG et l'impôt sur le revenu, nous



WWW.PLACEAUPEUPLE2012.FR



FRONT
DE GAUCHE

Place au peuple !

mettrons en place une nouvelle cotisation sociale sur les revenus financiers afin d'aller vers la suppression de la CSG et l'extinction de toute fiscalisation de la

protection sociale. Nous modulerons l'impôt sur les sociétés et le taux des cotisations sociales patronales en fonction des objectifs d'emploi, de formation et de salaires de l'entreprise. Nous supprimerons les exonérations de cotisations sociales patronales qui ont démontré leur inefficacité.

2/ Un travail social respecté, reconnu et à l'autonomie protégée.

Un travail social qui dispose des moyens d'accompagner les publics des services sociaux:

- **un travail social exercé dans le cadre d'un service public contrôlé par les populations et disposant des moyens en personnels suffisants et qualifiés,**
- **la reconnaissance des qualifications professionnelles – comme l'homologation au niveau II français des Diplômes d'État du travail social obtenus après 3 années d'études supérieures,**
- **dans la fonction publique, l'intégration des travailleurs sociaux en catégorie A type et la création d'une filière complète jusqu'en A + pour l'ensemble des agents du social et de l'éducatif,**
- **pour le secteur associatif, le passage au statut « cadre » des travailleurs sociaux et la prise en compte de son incidence pour les métiers de l'encadrement,**
- **la fin de la casse des conventions collectives du secteur sanitaire, médico-social et social (CC51 et CC66),**
- **l'abrogation des lois et mesures liberticides,**
- **le respect des droits des publics des services sociaux et, la protection renforcée des informations détenues par les travailleurs sociaux, le gel et la mise à plat de l'informatisation du travail social,**
- **de réelles péréquations de ressources assurées par l'État en faveur des collectivités, pour compenser les inégalités territoriales et permettre de financer toutes les compétences transférées en matière sociale.**

Réponse du Front de Gauche :

La professionnalisation du secteur du travail social et médico-social sous statut de fonctionnaire, dans le cadre d'un service public de la protection sociale disposant de moyens en personnels suffisants et qualifiés, constitue une priorité urgente. Cette professionnalisation passe en effet par la reconnaissance des qualifications, dans la fonction publique mais aussi dans le secteur associatif. C'est pourquoi nous faisons nôtres, sans réserve aucune, l'ensemble des propositions de la FSU en la matière, en cohérence avec notre engagement de développer de véritables services publics personnalisés et de proximité en charge de la médiation sociale, familiale et parentale, du conseil et de l'accompagnement aux demandeurs d'emploi, de la petite enfance, de l'autonomie des personnes dites « handicapées » ou des personnes âgées, etc. D'une véritable professionnalisation qualifiante du travail social dépend notre capacité à assurer la proximité du service public, la création de nouveaux lieux d'accueil et de permanences décentralisées, la généralisation de



WWW.PLACEAUPEUPLE2012.FR



**FRONT
DE GAUCHE**

Place au peuple !

l'accueil physique, la suppression des plateformes téléphoniques (notamment en ce qui concerne Pôle Emploi), de la dématérialisation des courriers et de

l'informatisation du travail social.

Une telle ambition exige un vaste plan de formation et de recrutement et la création d'une formation continue qualifiante et diplômante pour les professionnels du secteur. Nous proposons ainsi le retour au droit public pour les agents chargés du conseil et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, garantissant les droits des agents, leur évolution de carrière, la stabilité de l'emploi et confirmant leur indépendance, conformément à la convention 88 de l'OIT. Nous souhaitons d'ailleurs négocier une nouvelle convention Unedic permettant une meilleure indemnisation des demandeurs d'emploi, l'ouverture des droits à la protection chômage dès le premier mois de travail, visant la fin des radiations et des refus d'allocations, et l'arrêt des dispositifs de contrôle social des chômeurs, ainsi que des sanctions injustifiées et des convocations abusives. De manière générale, contre la restructuration libérale du service public de l'emploi, qui, au nom de la flexibilité, fragilise encore davantage les chômeurs, brise les protections sociales, organise la pression à la baisse sur les indemnités, facilite les licenciements et les délocalisations, et stigmatise les « assistés », nous défendons le retour à un service public de l'emploi identifiant clairement chacune des missions (conseil et accompagnement ; indemnisation : orientation et formation professionnelle), en concertation avec les personnels, leurs représentants et les usagers, et cessant de faire du contrôle des chômeurs sa priorité d'action.

Nous proposons également de créer, en réponse au risque d'une diminution ou d'une perte d'autonomie, un droit universel à compensation, quel que soit l'âge et les ressources des ayants droits, et d'organiser, au niveau départemental et sur l'ensemble du territoire (urbain et rural), de grands pôles publics de « l'autonomie » et un service public de l'aide à domicile (garants de l'égalité territoriale). Cette proposition exigera la création de milliers d'emplois qualifiés, dévolus à des agents titulaires de la fonction publique. Le droit universel à compensation qu'ils seront en charge d'appliquer devra en effet s'exprimer, à partir d'une évaluation des besoins de la personne, en termes de plan d'aide personnalisée intégrale pour permettre à chacun de réaliser dignement son projet de vie en lui ouvrant l'accès à une « Prestation de compensation pour l'autonomie », susceptible de couvrir la perte d'autonomie dans le cadre de la protection sociale, sans recours aux assureurs privés.

Mais un tissu associatif dense sera le nécessaire relais de l'action des pouvoirs publics en matière de travail social. De ce point de vue, nous voulons permettre également aux dirigeants associatifs bénévoles de concilier mission d'intérêt général et vie professionnelle, en assurant la pleine reconnaissance et le soutien spécifique de la mission d'intérêt général qu'effectuent bénévolement les représentants associatifs. Nous proposons ainsi de créer un statut du bénévole, qui passe notamment par le financement de la formation professionnelle (indispensable eu égard à la complexité de plus en plus grande des responsabilités à assumer), le droit à un congé de représentation permettant d'assumer des responsabilités confiées, la garantie d'un maintien de rémunération pour les dirigeants bénévoles en activité, et la prise en compte de l'exercice de ces responsabilités dans le calcul de la retraite.



WWW.PLACEAUPEUPLE2012.FR